

FICHE DE POSTE « ENSACF 21-22_MCA_HCA1 »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2021-2022

Recrute : un.e enseignant.e pour 160 heures

Maître de Conférence Associé.e.

Champ disciplinaire : HCA

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématiqué à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Contexte scientifique de l'ENSACF

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation « (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial) et « APC - Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin

L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

2. Missions prévues pour l'enseignant.e

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner à titre principal dans le champ HCA. Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

A-Cycle Licence

>SEMESTRE 1 - UE 1.2 : introduction à l'histoire des arts et de l'architecture (18h CM)

Ce cours diachronique (Antiquité-XXe siècle) et thématique vise à comprendre plus spécifiquement les relations qui unissent l'art et l'architecture.

>SEMESTRE 2 - UE 2.1 : exercice transversal inter-disciplinaire (24h TD)

L'exercice met en relation l'architecture avec une discipline d'un autre champ : arts plastiques (ATR), construction (STA), paysage (VT), philosophie (SHS), sociologie (SHS), Histoire de l'Architecture (HCA) soit 6 exercices transversaux au choix.

Il s'agit de montrer l'apport d'une de ces disciplines, et son caractère indispensable pour l'architecture.

L'initiation à la discipline associée, à ses savoirs et méthodes scientifiques, et son approche conjointe avec l'architecture, permet d'expérimenter des liens possibles entre les deux disciplines, de comprendre comment elles peuvent interagir sur un objet d'étude commun, et comment la discipline associée peut amener à problématiser une situation de projet architectural.

Positionné en amont de l'exercice de conception architecturale du semestre, cet enseignement permettra aussi aux étudiants de réaliser une première investigation du territoire sur lequel ils travailleront ensuite.

Suivant une logique interdisciplinaire, le travail se construit sous ce double regard. Observation, enquête, recherche, création, restitutions, propositions, transformations, spatialisations, etc., répondent aux exigences des deux disciplines pendant tout le temps de l'exercice.

L'enseignement permet d'apprendre à travailler en équipe (binôme d'étudiants ou plus), la gestion d'un temps court pour l'assimilation, l'expérimentation, la prise de décision, le choix et l'usage pertinent des langages en cours d'apprentissage.

Une thématique commune est définie pour l'ensemble des exercices. Chaque discipline mise en relation, selon sa propre approche du thème commun, énonce ses objectifs pédagogiques spécifiques, correspondant, suivant qu'elle ait été ou non enseignée au cours du semestre 1, au stade de l'initiation, de la remise en jeu de notions déjà abordées, ou d'une approche différente.

>SEMESTRE 4 - UE 4.3 : histoire de l'art - l'homme face à son environnement (12h CM)

Ce cours, qui viendra en résonance avec la nouvelle structure d'enseignement du champ ATR (en S4- « Habiter la ville comme une forêt ») entend questionner plus spécifiquement les relations qui unissent les artistes à la « nature », interrogeant par-là même la place de l'Homme avec son écosystème et le poids de ses actions sur la terre.

Ce cours visera à historiciser les questions contemporaines inhérentes aux changements environnementaux. Entre conservation d'un milieu (urbanisé ou non), restauration, réconciliation et reconnexion, les exemples choisis visent à questionner la place de l'œuvre d'art comme support d'interrogation, de prise de conscience voire d'engagement à travers une fonction de communication ou de médiation.

B-Cycle Master

HCA-Domaine d'Étude METAPHAUR

UE 8.2 C Préparation mémoire METAPHAUR (25h TD)

UE 9.2 C Séminaire : METAPHAUR (4h CM + 25h TD)

UE 9.2 C Préparation mémoire : METAPHAUR (25h TD)

- Co-ordination de l'UE 8.2 Séminaire-Mémoire ;
- Co-organisation des séminaires en semestre 8 et 9 sur une thématique à définir en concertation avec l'équipe enseignante ;
- co-encadrement des mémoires durant les semestres 8 et 9, en assurant les apports théoriques et méthodologiques nécessaires à la réalisation de ce travail de recherche, et accompagner les étudiants candidats à la mention recherche en semestre 10.

Le domaine d'études METAPHAUR (MEmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) attache une grande importance à cet exercice dont l'objectif est avant tout d'acquérir une série de compétences méthodologiques pour mener une recherche suivant les normes scientifiques, et portant sur l'héritage architectural, urbain, rural et paysager, ses valeurs et son devenir.

L'héritage est abordé non pas comme une fin en soi – en tant qu'artéfact relevant d'une collection et d'une consommation - mais comme une entrée dynamique permettant d'appréhender autrement les enjeux contemporains de l'architecture et du processus de création architecturale. Il s'agit dans cette perspective, d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs capacités à problématiser, à faire le bilan des connaissances sur un sujet, mettre en place une méthodologie pour collecter, produire et analyser les données en mobilisant les outils de l'architecte et les savoirs historiques, afin de produire de nouvelles connaissances à travers une démarche analytique et critique énoncée dans une rédaction clairement structurée et démonstrative.

Ce sont autant de compétences nécessaires voire indispensables à l'exercice du métier d'architecte dans l'approche de ce domaine d'études. Le travail de mémoire est établi en interaction avec le processus de projet développé dans les UE de projet à partir notamment des thématiques développées lors des séminaires préparés en semestres 8 et 9 et mises en résonance avec les sujets de projet et de voyage.

Autres tâches

- Participation aux actions de recherches de l'ENSACF et du groupe de recherche Ressources
- Il.elle pourra contribuer, par ses propres recherches, à la réalisation du programme scientifique de Ressources sur la thématique de « Architecture et marges » ; cela en participant activement aux séminaires de cycle doctoral (en cours d'élaboration), les programmes de recherches en cours ou à venir
- Présence aux réunions pédagogiques

- Participation aux commissions opérationnelles de l'ENSACF
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

3. Compétences principales mises en œuvre

Il est attendu

- une solide expérience d'enseignement de l'histoire de l'architecture au sein des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- une pratique de recherche à la croisée de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'environnement (XIX^e-XX^e siècles) ayant conduit à une production personnelle et à la diffusion des connaissances (publications d'ouvrages et d'articles, édition d'ouvrages collectifs, etc.)
- la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire associant architectes, historiens, artistes pour co-construire des TD pluri-disciplinaires
- une bonne expérience dans l'encadrement des mémoires de master sur des sujets liés aux questionnements concernant le patrimoine bâti et sa transformation, sur ses temporalités, sur les enjeux environnementaux.
- un intérêt pour l'héritage du XX^e siècle et sa préservation, restauration, conciliation voire reconnexion au regard de la demande sociale.

Titres ou diplômes requis :

Le.la candidat.e sera titulaire d'un doctorat en histoire de l'architecture ou en histoire de l'art portant sur la relation entre art, architecture et territoire.

Expériences et compétences souhaitées :

Une expérience pédagogique minimale de 4 ans ; la qualification aux fonctions de maître de conférences dans les ENSA par le CNECEA sera appréciée

4. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le dimanche 19 septembre à minuit**, à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

avec copie à

geraldine.texier-rideau@clermont-fd.archi.fr

mathilde.lavenu@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

- 1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture.
- 2- formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste.
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement.
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du.de la candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le mercredi 29 septembre 2021** (date à confirmer), par visio-conférence Zoom. Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 23 septembre.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique :
 - à la responsable du champ HCA : Géraldine TEXIER-RIDEAU - geraldine.texier-rideau@clermont-fd.archi.fr
 - à la responsable du DE de master METAPHAUR : Mathilde LAVENU - mathilde.lavenu@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr